



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.